

Séance du 16 Février 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Présents Conseil Municipal	En exercice	Votants
11	11	11

L'an deux mille vingt trois

Et le 16 Février

A 20 heures 30

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de **Patrick PALISSE, Maire**

Présents :
 Véronique BELANGER
 Raphaël CHEVALARD
 Patrick DOUCHY
 Michèle HOOGE
 Stéphane LHUISIER
 Anne LUPIAC
 Lysiane PALISSE
 Patrick PALISSE
 Joël PUJADE
 Frédéric PUGNERE
 Mireille ROUZAUD

Envoyé en préfecture le 23/02/2023

Reçu en préfecture le 23/02/2023

Affiché le

ID : 030-213001969-20230216-D20237-DE

Date de la convocation
10/02/2023

Absent

excusé : Aucun

A été nommée secrétaire : Lysiane PALISSE

Objet de la délibération :

Avis sur la demande d'affiliation de l'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard.

L'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement a demandé son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard.

Conformément à la législation en vigueur la consultation des collectivités et établissements publics affiliés au CDG 30 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation et doit intervenir dans un délai de deux mois suivant la transmission de la demande d'affiliation.

En effet, il peut être fait opposition à cette demande par les deux tiers des collectivités et établissements déjà affiliés représentant au moins les trois quarts des fonctionnaires concernés ou par les trois quarts de ces collectivités et établissements représentant au moins les deux tiers des fonctionnaires concernés.

Monsieur le Maire demande donc au conseil municipal de donner un avis favorable ou de s'opposer à l'affiliation au CDG 30 de ce nouvel établissement public.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985, notamment en ses articles 2 ,7 et 30

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement en date du 4 janvier 2023 sollicitant son affiliation volontaire au centre de gestion,

Vu l'information communiquée par le Président du Centre de Gestion à tous les employeurs locaux affiliés en date du 5 janvier 2023,

Le rapport entendu,

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord à l'affiliation départemental au centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Fait et délibéré à LE PIN, le 16 février 2023
Pour copie conforme au registre.

Envoyé en préfecture le 23/02/2023

Reçu en préfecture le 23/02/2023

Affiché le

ID : 030-213001969-20230216-D20237-DE

Le Maire
Patrick PALISSE

